

**VÉLIZY-VILLACOUBLAY****DÉCISION N° 2023-205**

Objet : Création d'une tarification pour la recharge de véhicules électriques via les bornes de recharge compatibles avec la carte Vél'Easy.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT qu'il convient de mettre en place une tarification des bornes de recharge électrique pour les utilisateurs de la carte Vél'Easy,

DÉCIDE

Article 1 : de créer une tarification pour la recharge de véhicule électrique via les bornes compatibles pour les utilisateurs de la carte Vél'Easy.

Article 2 : A compter du 1^{er} mai 2023, tous les points de charge compatibles avec la carte Vél'Easy situés sur l'espace public seront facturés aux utilisateurs de la carte Vél'Easy de la manière suivante :

Durée de recharge	0 ≥ 120 minutes	> 120 minutes
Puissance du point de charge : 7kW	Gratuité	0,026 € / minute
Puissance du point de charge : 22kW	Gratuité	0,060 € / minute

Article 3 : L'unité de facturation sera la minute consommée.

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 27/04/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20230503-DEC_2023_205-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2023

Acte affiché du 03/05/2023 au 04/07/2023

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax: 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr